

Rond. 1. Jul. 64.

A Honnorable ce 27. Juin 1664.

Monsieur. J'ay esté fort aise d'apprendre par vostre
despêche du 20. de ce mois vostre heureuse arrivée a Lon-
dres, & la diligence que vous avez faite pour y passer, &
comme vous avez d'abord commencé a exécuter vostre
commission. Je me suis bien douté qu'on remettroit l'affai-
re d'argent au prochain retour du Parlement, & cepen-
dant il estoit tres-nécessaire de leur en rafraichir la
memoire, & croy mesme que cela servira provisionement
à obtenir d'autant plus facilement l'ordonnance que le
Roy vous a promise sous le Sceau Privé, sur laquelle on
a toujours cru que nous pourrions négocier quelque ar-
gent. Quant à l'article d'Orange, je voy bien en general
les sentimens de par delà, mais je n'y puis pas encore faire
aucun ferme fondement pour y former nos mesures, & c'est
ce qui me fait souhaiter avec passion de sçavoir la fina-
le resolution du Roy, & ce qu'il juge definitivement que nous
devions faire pour sortir une fois de cette fâcheuse affaire
d'une façon ou d'autre. Vous la presserez donc le plus qu'il
vous sera possible, puis que de là depend aussi vostre délivrance
que vous me témoignez tant désirer, & que je souhaite pour le
moins autant que vous, pour descharger mon petit-fils des

grands frais que luy cause cette negociation, mon dessein n'est
tant pas aussi de vous tenir plus long temps la que jusques a
ce que vous m'ayer mandé la dernière et fixe intention de
Sa Mat^e sur ce sujet, que vous sçaver estre l'unique pour
lequel en cette occasion, on ~~est~~ encore jugé a propos de vous faire
passer la Mir. Je ne sçay si on pretend attendre ce que le
Lord Holles aura encore pu faire en suite des nouveaux ordres
qu'on vous a dit luy avoir esté envoyé, & de ce qu'on en a
aussi parlé a M^r. de Comings; Mais je n'en attens pas plus
d'effect que de tous les officis précédens.

Jay envoyé la Copie de la lettre du S^t. Guisan au Conseil pour
examiner particulièrement ce qu'il mande touchant nostre
monnoye, et pour deliberer sur son coing, & sur son alloy, en
considerant la difference des pieces de cinq sols de France
& d'Orange, que vous y avez jointes.

Je leur ay aussi envoyé la Depesche du Consistoire d'Orange
sur le sujet de leur procès contre le Ministre Sylvius, afin
qu'on voye ce qu'on pourra faire pour eux, ne sachant pas
pourtant comment on pourra arrester le coup qu'ils appré-
hendent, qui, comme vous dites, pourra estre frappé avant
qu'on y puisse donner ordre, veu la courte séance du Parlement.
Quant aux Portraits, vous n'aurez plus sujet, j'espère, de

vous en mettre en peine, puis qu'ils vont avec cet Ordinaire; J'ay donné ordre qu'on vous les adresse directement sans prendre esgard a ce que le S.^l de Zuyherstein peut avoir promis au S.^l Boreel, qui n'a rien a dire en cela. Aussi ay-je jugé qu'il sera mieux que vous les presentiez, puis que c'est vous qui avez eu ordre de les promettre. Pour celuy du Roy je ne m'en mets point en peine, & ne souhaite de pas que vous le pressiez. Vous presenterez donc de ma part lesd^s Portraits, avec les complimens requis, & pour excuser qu'ils n'ont pas plus tost esté pris, pourrez dire, qu'il a esté malaisé de faire asseoir un jeune enfant au temps, & aussi souvent qu'il auroit esté nécessaire; & assurerez la Reyne que je souhaiterois d'en pouvoir voir autant d'un Prince issu de S. M.^{te} bien que j'avois que le peintre, quoy que des plus habillés de par deça n'a pas si bien rencontré, qu'on ne juge que l'original surpasse en beauté la copie, comme je croy que vous jugerez aussi, et y adjousterez encore ce que vous trouverez a propos sur ce sujet, a quoy me remettant et attendant successivement de vos nouvelles, je suis

Monsieur,

Après avoir écrit celle cy, je viens de recevoir une lettre de Monsieur l'Electeur, dont j'ay cru vous devoir envoyer l'Extrait ci joint, afin que vous puissiez voir ses sentimens sur nostre affaire d'Orange.

Vostre bien affective
a vous faire service
Anne C. d'Orange

CH
Monsieur

Monsieur Huygens, Secrétaire, Seigneur &
de Zuytscdim, Beethem, Monnicklaad. &c.
Premier Capitaine du Prince d'Orange,
& son Deputé, près le Roy de la Grande
Bretagne. &c. A Londres.



Extrait d'une lettre de S. A. El. de Branden-
bourg a S. A. Madame la Princesse Douairie
d'Orange, datée de Coln an der Spree, le 7. Juin
1664.

Was Ew. Ld. uns unterm dato den 30. Maij zu communiciren
belieben wollen, solches haben wir wohl erhalten, undt bedanck
uns d'effals freundlich, betruben uns aber nicht wenig das man
am Franösischen Hofe dergestalt sich opiniatiret undt die jungin
Princen von Orange Ld. dero Turskintzum nicht mit volkom-
lichen gerechtigkeiten restituiren will. Wir müssen fast zweifeln
ob nach so vielfältig gethanen refus, undt so hefftigen verge-
blich angewanten Officiis des Königs von Englandt etwas bess-
zu hoffen sey. Man wir aber auch betrachten, wie sorgfältig
hochgedachten Princens von Orange Ld. Vorfahrn höchst-
lichst in andernicks allemal gewesen damit der Souverainität
dieses Turskintzums nichts derogiret werden möchte, und
wir darvor haben müssen, das die itzigen jungin Princen
Ld. dormal einst gleiche gedanken führen werden. So sehen
wir nicht, wie wir uns mit der Verantwortung beladen lassen
können, dahin zu rathen, das Ew. Ld. in wehrnd. Minorität
eine solche beschwerliche Condition wegen des Gouver-
neurs aufgetragen werde. Haben demnach Unsers theils
davor das es viel besser undt zuträglicher sey, die sache
offen zuhalten, undt der Princen Ld. nichts zu vergeben,
in mittels bei allen occasionen das werck ferner auf best
zutrreiben, bis S. Ld. dormal eins zu jahren volligen jahrin gelan-

gin, da Sie dan alles selbst hin zum besten werden befördern
können, Wie Obis dan nicht unterlassen werden, unsir gute
Officia firmis hierbey zu contribuiren.

